

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT GERMAIN LAPRADE**

Date de convocation  
14/10/09

Date d'affichage  
31/10/09

Nombre de Conseillers

En exercice : 23

Présents : 18

Votants : 23

L'an deux mil neuf, le trente Octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en Séance publique sous la présidence de Monsieur Daniel EXBRAYAT.

Etaient présents :

Mesdames CHAUSSENDE, ROUX, VIDAL, Messieurs EXBRAYAT, CARLE, COMTE, CORNU, MICHELI, STUCKI, DELABRE, CHAPEL, COURIOL, FOURNERIE, GIMBERT, OUZOUNIAN, MICHEL, MOULEYRE, ROMEAS,

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : Mr Bonnefoy (pouvoir à Mr Carle), Mr Ferret (pouvoir à Mr Chapel), Mme Loubatières (pouvoir à Mme Chaussende), Mme Sagnard (pouvoir à Mr Delabre), Mr Sauvart (pouvoir à Mr Fournerie).

Monsieur FOURNERIE Roger a été élu secrétaire.

Objet : Tarif des caveaux  
3 places, 6 places et  
columbarium

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que les travaux de construction des caveaux 3 places et 6 places ainsi que du columbarium sont terminés ; dès maintenant, ils peuvent être cédés aux personnes intéressées. Il faut donc fixer :

- le tarif des concessions en fonction de la durée qui est de 30 ans ou 50 ans. Celle – ci avait été décidée par délibération du 21 Mars 1997.
- Tarif des caveaux 3 places :
- Tarif des caveaux 6 places :
- Durée et tarif pour les places du columbarium :

Après délibération, Le Conseil Municipal décide de fixer les tarifs au cimetière St Régis comme détaillés ci –dessous :

<b>CONCESSION 30 ANS</b>				
	Prix	3 places Hauteur d'habillage à respecter	6 places Hauteur d'habillage à respecter	Terrain nu Entourage possible
Terrain	Actuel	600 €	800 €	(2.50 m2) 600 €
Caveau	Actuel	2 000 €	2 300 €	
Total	Actuel	2 600 €	3 100 €	(5 m2) 800 €

<b>CONCESSION 50 ANS</b>				
	Prix	3 places Hauteur d'habillage à respecter	6 places Hauteur d'habillage à respecter	Terrain nu Entourage possible
Terrain	Actuel	900 €	1 100 €	(2.50 m2) 900 €
Caveau	Actuel	2 000 €	2 300 €	
Total	Actuel	2 900 €	3 400 €	(5 m2) 1 100 €

Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Préfecture de la Haute Loire au titre du contrôle de légalité et qu'elle a été notifiée aux intéressés  
Le Maire

Pour les places du columbarium, il est décidé les durées et les tarifs suivants :

<b>Tarif Columbarium (16 cases de 3 places)</b>	
<b>Durée en année</b>	<b>Prix</b>
<b>5 ans</b>	<b>300 €</b>
<b>10</b>	<b>500 €</b>
<b>15</b>	<b>650 €</b>
<b>20</b>	<b>800 €</b>
<b>25</b>	<b>900 €</b>
<b>30</b>	<b>1 000 €</b>

Le conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires pour les concessions et les ventes de caveaux suivant les tarifs décidés ci – dessus à compter du 1<sup>er</sup> Novembre 2009.

Il est précisé que le prix des concessions cimetièrè et columbarium sera encaissé par le CCAS.

Fait à ST GERMAIN LAPRADE, le 31 Octobre 2009

Le Maire.